



RAPPORT ANNUEL

2015 • 2016



Fédération québécoise
des centres communautaires
de loisir 40 ans

TABLE DES MATIÈRES

5	Mot du président et de la directrice générale
6	40 ans d'engagement
9	À propos de nous
10	Engagement de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et de ses membres
12	Historique
13	Instances et comités
18	Équipe de travail
19	Chantiers et réalisations
29	Représentation et partenariat
31	Activités de représentation
32	Achats regroupés
33	Organismes adhérents du programme Le jardin de Pirouette et Cabriole
35	Organismes membres

MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chers membres,

À l'aube du 40^e anniversaire de fondation de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir, il est important de mettre en perspective les périodes marquantes de notre histoire afin de se donner une vision pour l'avenir. Depuis sa fondation, la FQCCL a su porter la mission commune des centres communautaires de loisir visant à favoriser le développement des individus, des familles et des communautés locales par les moyens privilégiés du loisir communautaire, de l'éducation populaire et de l'action communautaire, et ce, malgré des contextes inégaux.

Dès 1976, le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports reconnaissait la FQCCL et les CCL en les soutenant financièrement afin qu'ils favorisent les relations et les rencontres entre les personnes dans le but de promouvoir la vie communautaire. L'action bénévole et la pratique du loisir, notamment dans les milieux les plus défavorisés, font écho au gouvernement. Le loisir acquerrait ses premières lettres de noblesse dans la société québécoise.

À partir de 1986, l'État québécois priorisera la performance, la rentabilité économique et l'autofinancement. Le loisir fédéré supportera d'importantes coupes budgétaires et, suite à des pressions gouvernementales, la FQCCL diversifiera et augmentera son membership afin de demeurer l'interlocuteur de tous les CCL financés par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Puis de 1996 à 2003, les travaux dans le cadre de l'adoption des principes d'une politique gouvernementale de reconnaissance et de financement de l'action communautaire autonome auront permis à la FQCCL et à ses membres de renouveler leur engagement face à leurs pratiques. Il faudra près d'une décennie avant qu'un réel financement gouvernemental à la mission soit de retour et à la satisfaction de la FQCCL et de ses membres.

Durant la décennie suivante, la FQCCL s'emploiera à obtenir plus de ressources financières dans le PAFCCCL. Quelques gains seront faits, mais ils seront largement insuffisants par rapport aux besoins des CCL. Cependant, l'État aura fini par reconnaître les services offerts par les CCL comme des services alternatifs, les distinguant ainsi des services publics.

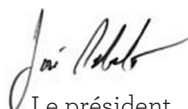
Actuellement, la performance, la rentabilité économique et l'autofinancement sont malheureusement à nouveau à l'ordre du jour. Sachant que nous sommes tout cela en plus de favoriser la rentabilité sociale, la vie démocratique et la transformation sociale, nous ne pouvons qu'envisager un avenir prometteur!

ET CETTE ANNÉE

Les travaux sur l'actualisation de la mission, le bénévolat, le financement municipal et provincial nous amènent à conclure qu'après 40 ans les mêmes défis sont à relever. Bien sûr à certains égards, la situation s'est améliorée, mais quant au respect de la mission communautaire des CCL et de leur autonomie, il semble que ce soit un éternel recommencement.

En ce 40^e anniversaire, célébrons notre vitalité, notre engagement, notre volonté toujours présente de *Faire avec*.

Bon 40^e



Le président,
JOSÉ REBELO



La directrice générale,
KARINE VERREAULT

40 ANS D'ENGAGEMENT

C'est le 30 octobre 1976 qu'eut lieu l'assemblée générale de fondation de la FQCCL. Neuf centres communautaires de loisir en sont les instigateurs : le Centre Culturel de l'est de Montréal (CCSE Maisonneuve), le Pavillon St-Arnaud de Trois-Rivières et les sept patros du Québec. Trois autres centres étaient présents à titre d'observateurs : le Centre Landry de Trois-Rivières, le Centre récréatif St-Jean-Baptiste de Drummondville et le Centre St-François d'Assise (Centre communautaire Jean-Guy Drolet) à Québec. Au fil des ans, les centres communautaires de loisir et la FQCCL se sont engagés comme acteurs du développement social et communautaire au Québec.

Quand on croit en ses compétences, quand on se donne l'occasion de les pratiquer et qu'on se donne aussi la force d'un soutien, d'un partage, d'un réseau de pouvoir, on arrive à faire des choses extraordinaires. Et quand on vous lit, c'est ce qu'on voit, c'est ça qu'on voit dans les centres. On voit en opération cette notion d'empowerment.

Camil Bouchard, Milieu de vie, volume 17, numéro 1 et 2, 1993.

Ce sont les centres qui font leur propre fédération... Que ceux qui ont travaillé pour l'évolution collective, chacun à sa mesure en soient remerciés. Se regarder d'une manière critique demande de la confiance en soi... je souhaite que chacun ait assez confiance en son organisme pour développer une confrontation entre son action et les besoins et aspirations de son organisme, entre l'action du centre et les appels de la communauté locale à laquelle il est redevable.

Raymond Bonneau, directeur général, Milieu de vie, volume 17, numéro 1 et 2, 1993.

À l'échelle du Québec, nous sommes solidaires non seulement autour d'une mission d'intervention communautaire où le loisir figure comme pédagogie d'action sociale, mais encore plus d'un « savoir-faire »... l'empowerment.

Christian Gagné, président, Milieu de vie, volume 20, numéro 2, janvier 1997.

Nous continuons de défendre le loisir quand nous contestons que le gouvernement parle d'aide aux centres et non d'investissement dans les centres pour les citoyens. Nous continuons en suggérant au gouvernement qu'il ne réduise pas son partenariat avec la Fédération et ses centres au simple domaine du loisir pur, mais qu'il discerne la dimension multi des réalisations des centres en mettant sur pied un programme multiministériel.

Raymond Bonneau, directeur général, Milieu de vie, volume 20, numéro 1, septembre 1996.

Le nouveau contexte socio-économique impose un tournant sociocommunautaire... Les centres sont enracinés dans des milieux durement frappés par le chômage et la pauvreté. L'isolement social, la violence, la faim, l'exclusion des jeunes... viennent modifier l'action des centres... Le tournant socio-communautaire consiste à remettre le focus sur la mission de prise en charge des citoyens par eux-mêmes... sans mettre pour autant le loisir de côté.

Ann Ruel, FQCCL, Milieu de vie, volume 22, numéro 2, janvier-février-mars 1999.

L'action des CCL agit, par l'intermédiaire du loisir, sur les facteurs de risque et de vulnérabilité dans un contexte non menaçant pour les populations fragilisées.

Lucie Fréchette, professeur UQO, Milieu de vie, volume 22, numéro 2, janvier-février-mars 1999.

Les centres sont en action dans plusieurs domaines de l'État à cause de leur action multi. L'État reconnaît la nécessité de ces organismes autant pour la cohésion sociale des quartiers que pour le service spécifique loisir communautaire qu'ils rendent à la société. L'État fournit un financement minime par rapport aux réalisations des centres et dans les négociations des dernières années, le ministère vise à attribuer son financement selon les orientations ponctuelles de l'État.

AGA spéciale, Milieu de vie, volume 23, numéros 2-3, novembre-décembre 1999.

Le premier appui, c'est celui de la solidarité... Toujours, j'ai insisté sur la nécessaire solidarité des centres, sur l'importance capitale de s'entraider et sur le rôle premier de la Fédération comme rassembleuse des 45 centres actuels autour de notre mission commune à travers la diversité. J'ai souvent parlé du respect de chaque centre, de son individualité, de son autonomie et je récidive. Mais voilà que parfois il y a confusion, autonomie ne veut pas dire indépendance ni individualisme. Comment un centre communautaire de loisir pourrait-il se permettre d'être individualiste, le contraire de ce qu'il prône?... nous ne pouvons pas nous isoler les uns des autres, pas plus que des partenaires.

André Roussel, président, rapport annuel 1999-2000.

Les CCL s'avèrent des organisations qui conçoivent le loisir directement dans l'optique d'enjeux sociaux tant en termes d'accessibilité au loisir, d'équité, de proximité des intérêts et des besoins des populations qu'en termes de démocratisations des loisirs comme vecteur de citoyenneté et de développement social.

Raymond Bonneau, directeur général, Milieu de vie, volume 22, numéro 3, mai 2001.

Si on veut une force pour influencer les gouvernements, il faut se regrouper. On vit les mêmes problématiques sociales, je me demande toujours s'il y a possibilité de faire quelque chose pour que notre voix soit entendue, pour défendre les personnes telles que les assistés sociaux, les gens de l'assurance emploi.

**Yves Poulin, directeur général CCSE
Maisonneuve, Milieu de vie, volume 24, numéro 2, janvier 2001.**

La formule des centres communautaires est basée sur la prise en charge des gens du milieu. Au fil des jours, la Fédération est de plus en plus connue et les demandes d'adhésion de différents autres centres ou organismes sont plus nombreuses. Cette situation n'a pas été sans amener certains soubresauts et des ajustements qui ont apporté à la Fédération, une dimension d'ouverture plus grande sur la façon de voir ce qu'est un centre communautaire, c'est-à-dire un milieu de vie où les personnes ont une emprise sur leur devenir.

Alain Martel, administrateur, Milieu de vie, volume 24, numéro 3, mai 2001.

Dans un contexte social de plus en plus complexe et exigeant, la Fédération se devait de refaire avec ses membres, le point sur ses orientations en regard des actions et de l'approche communautaire des centres dans leur contribution au développement des individus et des collectivités. Le slogan du congrès : En fédération, « animer et agir avec nos milieux » reflète bien cette préoccupation des centres fédérés de contribuer avec les personnes et les communautés locales à leur développement.

Carolle Pelletier, présidente, Milieu de vie, volume 27, numéro 1, septembre 2003.

40 ANS D'ENGAGEMENT

Nous nous opposons à une vision étroitement économique d'une réforme qui alourdirait encore davantage la tâche des centres. La réingénierie ne doit pas se faire sur le dos du communautaire et plus particulièrement de plusieurs de nos centres communautaires.

Le développement des personnes, les solidarités sociales qui se construisent par les centres depuis près de 100 ans et la prise en charge qui multiplie par neuf les retombées du support financier gouvernemental, sont le quotidien des centres communautaires.

Pierre Vigeant, directeur général, Milieu de vie, volume 27, numéro 2, novembre 2003.

La reconnaissance et le financement adéquat des centres communautaires de loisir sont une préoccupation constante du conseil d'administration de la Fédération. Souvenez-vous des propositions votées lors de la dernière assemblée générale. Le mandat était clair : les centres communautaires de loisir doivent intensifier les actions de visibilité et de sensibilisation pour obtenir un minimum de reconnaissance. L'atteinte de ces objectifs n'est réalisable que dans la mesure des énergies et des moyens de pression que nous y mettons.

Ginette Faucher, présidente, rapport annuel 2007-2008.

Mais la Fédération ne pourra aller de l'avant qu'à condition qu'elle puisse toujours compter sur la solidarité et la mobilisation de ses membres. IMAGINER, RÉALISER et DÉVELOPPER ensemble, voilà un souhait que nous formulons à nouveau haut et fort.

Pierre Roy, président, rapport annuel 2012-2013.

Une vision inclusive qui s'enracine dans le caractère multi des centres communautaires de loisir (multidimensionnel, multidisciplinaire, multigénération), qui privilégie une approche holistique prenant en considération toutes les facettes de la vie des individus et des collectivités et qui met d'abord de l'avant les intérêts et les besoins des citoyens. Une approche qui vise aussi à renforcer la capacité d'agir des citoyens, en leur faisant vivre des expériences personnelles et collectives positives, qui promeut le caractère volontaire de la participation aux activités et qui favorise la collaboration avec les autres acteurs du milieu.

Karine Verreault, directrice générale, mémoire livre vert en loisir, août 2013.

**IMAGINER, RÉALISER et DÉVELOPPER
ensemble, voilà un souhait
que nous formulons à nouveau
haut et fort.**

À PROPOS DE NOUS

1

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir forme, depuis 40 ans, un mouvement inclusif qui regroupe, soutient et représente les centres communautaires de loisir.

La FQCCL c'est **79 membres** qui par leur implication favorisent la démocratie interne et contribuent à la vie associative.

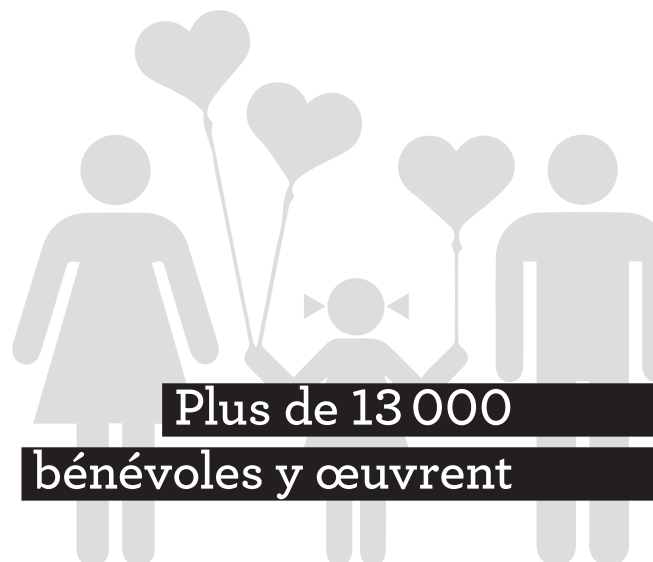
Présents dans **11 régions du Québec**, les centres communautaires de loisir favorisent le développement holistique de la personne, soutiennent les familles et encouragent l'implication des citoyens dans leur communauté locale, et ce, au moyen du loisir communautaire, de l'action communautaire et de l'éducation populaire.

Chaque centre reçoit entre **500 et 5 000 citoyens par semaine**.

Plus de **13 000 bénévoles** y œuvrent, bon an mal an, auxquels il faut ajouter près de **2 000 salariés réguliers** et **3 000 jeunes engagés** dans les camps de jour.

Les centres communautaires de loisir fédérés c'est plus de 10 millions de présences annuellement :

- **29 %** sont des enfants de moins de 12 ans
- **10 %** sont des adolescents de 13 à 17 ans
- **10 %** sont des jeunes adultes de 18 à 25 ans
- **31 %** sont des adultes entre 26 et 55 ans
- **20 %** sont des aînés de 56 ans et plus.



ENGAGEMENT

2

DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR ET DE SES MEMBRES

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et ses membres confirment leur engagement à contribuer au bien-être, au développement et à l'accroissement du pouvoir d'agir des individus, des familles et des collectivités et entendent le faire au moyen du loisir communautaire, de l'éducation populaire et de l'action communautaire.

Ils sont solidaires des démarches qui visent l'adoption de lois et de mesures favorisant la participation active des citoyens à la vie démocratique, le développement social et communautaire, l'équité et le plein emploi ainsi que l'accès pour tous à des services publics gratuits et de qualité adaptés à leurs besoins.

Ils croient :

- + à une approche holistique prenant en considération toutes les facettes de la vie des individus et des collectivités;
- + au caractère volontaire de la participation aux activités;
- + à une collaboration avec les autres acteurs du milieu qui met de l'avant les intérêts des citoyens.

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir s'engage à soutenir, sur la base des principes énoncés ci-dessous, l'action des centres communautaires de loisir ainsi que les gestes et les comportements de leurs administrateurs, de leurs dirigeants et de leur personnel lorsqu'ils les représentent ou lorsqu'ils agissent en leur nom.

Les centres communautaires de loisir fédérés s'engagent :

1. à promouvoir le respect et l'égalité des personnes, la participation active du plus grand nombre et le développement de pratiques démocratiques;
2. à offrir des milieux de vie et de travail accueillants, conviviaux, ouverts à tous et libres de comportements violents, de discrimination ou de harcèlement;
3. à assurer l'accessibilité spatiale, temporelle, culturelle et économique de leurs locaux et de leurs activités;
4. à offrir des services, des programmes et des activités variés et de qualité, adaptés aux besoins et aux intérêts des personnes, des familles et des communautés locales, et qui s'inscrivent dans une perspective de développement social;
5. à inciter les personnes qui participent aux activités ou qui utilisent leurs services à contribuer à la vie associative et au fonctionnement de leurs instances décisionnelles;
6. à créer un climat de respect et de solidarité afin que les travaux et les discussions de leurs instances consultatives et délibérantes se déroulent selon des règles qui protègent à la fois le droit de la majorité à décider et celui de la minorité à se faire entendre;

[...] contribuer au bien-être, au développement et à l'accroissement du pouvoir d'agir des individus, des familles et des collectivités

- 7.** à promouvoir, à favoriser et à soutenir l'action bénévole;
- 8.** à encourager la participation active des employés et des bénévoles, notamment en ce qui concerne l'élaboration et l'évaluation des orientations, des projets et des programmes;
- 9.** à faire en sorte que le travail des employés et l'implication des bénévoles constituent pour ces personnes une expérience qualifiante et valorisante;
- 10.** à veiller à ce que toutes les personnes qui y œuvrent reçoivent la formation dont elles ont besoin pour accomplir leurs tâches;
- 11.** à assurer le respect de la vie privée des employés, des bénévoles, des participants et des membres et à veiller à ce que tous les renseignements personnels les concernant soient protégés;
- 12.** à privilégier l'achat de biens et de services auprès d'entreprises et de personnes ayant leur résidence ou leur place d'affaires à l'intérieur des limites de leurs territoires, à privilégier l'embauche de personnes ayant une appartenance au milieu, à créer et à maintenir des emplois durables et de qualité;
- 13.** à prendre position sur toute question d'intérêt et à appuyer l'adoption de lois et de mesures favorisant la participation active des citoyens à la vie démocratique, le développement social et communautaire, l'équité et le plein emploi ainsi que l'accès pour tous à des services publics gratuits et de qualité adaptés à leurs besoins;
- 14.** à agir de concert avec les personnes, les entreprises, les organismes et les institutions qui vivent ou interviennent sur son territoire, à participer aux tables de concertation qui ont des orientations et des objectifs similaires aux siens ou dont les travaux peuvent intéresser le centre ou la collectivité, et à tisser des liens de solidarité durables avec l'ensemble du milieu;
- 15.** à respecter leur mission et à conserver la liberté de déterminer leurs approches, leurs pratiques et leurs orientations dans leurs relations financières ou contractuelles avec leurs partenaires publics ou privés.

HISTORIQUE

3

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir est la riche héritière d'une longue tradition. D'abord celle des patros, ancêtres des centres communautaires de loisir, que l'on compte au nombre de ses membres fondateurs. Nés au début du 20^e siècle, ils ont été créés pour répondre aux besoins engendrés par l'exode rural, l'industrialisation et la dislocation du tissu social. Dès le départ, l'orientation est claire. Le loisir doit servir d'outil de réflexion, de solidarité et de cohésion sociale.

Parallèlement aux patros, naissent un peu partout au Québec, particulièrement dans les années 1950, des centres de loisir. De façon générale, ces centres s'implantent, eux aussi, au cœur des quartiers défavorisés, là où les besoins sont les plus criants, et partagent la même philosophie.

Puis, dans les années 1970, l'approche holistique pratiquée par les patros et les centres de loisir trouve une nouvelle expression dans certains des quartiers les plus défavorisés de Montréal. Des groupes de citoyens mettent alors sur pied des centres d'éducation populaire qui deviennent de véritables moteurs de la vie communautaire.

**Aujourd'hui,
les patros, les centres
communautaires
de loisir et les centres
d'éducation populaire
se reconnaissent dans
l'appellation « centre
communautaire
de loisir ».**

Une Fédération tournée vers l'avenir

Aujourd'hui, les patros, les centres communautaires de loisir et les centres d'éducation populaire se reconnaissent dans l'appellation « centre communautaire de loisir ». Au fil des ans, leurs objectifs sont restés les mêmes : répondre aux besoins du milieu et favoriser le développement individuel et collectif. Et ils ont maintenu une approche généraliste qui trouve écho dans deux grandes caractéristiques : le centre communautaire de loisir est un véritable milieu de vie, son action traverse les générations et s'exerce dans une foule de domaines.

Afin de soutenir l'action communautaire de ses membres, la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir assure leur représentation et la défense de leurs intérêts. Elle leur permet de coordonner leurs interventions et de travailler à des projets communs.

La FQCCL organise aussi régulièrement des activités de formation pour répondre aux besoins des organismes membres qui souhaitent parfaire leurs compétences et consolider leur expertise. Enfin, elle négocie et conclut des ententes avantageuses auprès de divers fournisseurs, notamment en ce qui concerne les assurances.

La force du regroupement n'est plus à démontrer. L'action des membres fédérés rayonne maintenant au sein de plusieurs organisations publiques et privées qui font appel à leur savoir-faire. Les neuf membres fondateurs de la Fédération n'auraient sans doute pas cru que leur organisation compterait près de 80 organismes 40 ans plus tard. Mais ils ont eu l'audace de rêver... et d'agir.

INSTANCES ET COMITÉS

4

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir dispose d'instances et de comités de travail qui laissent place à la réflexion, qui permettent de prendre des décisions éclairées et qui donnent à ses membres toute la place qui leur revient. En ce sens, on peut affirmer qu'elle entretient une vie démocratique riche et dynamique.

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale est composée des délégués des membres actifs en règle de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (quatre délégués par organisme). Ces délégués ont droit de vote. Les représentants des membres affiliés, de même que les représentants des partenaires, peuvent assister aux assemblées à titre d'observateurs.

Faits saillants

- + L'assemblée générale annuelle s'est tenue le vendredi 29 mai 2015, au Centre communautaire Jean-Guy Drolet, à Québec.
- + Cent-vingt-six délégués, provenant de 48 centres communautaires de loisir membres actifs de la FQCCL, étaient présents.
- + Elle a été précédée d'une conférence de Bernard Derome, journaliste et ancien présentateur de nouvelles à la télévision de Radio-Canada portant sur le développement du modèle québécois, à partir des années 60, puis de sa remise en question qui s'est effectuée graduellement au cours des 30 dernières années, et avec plus d'acuité encore ces derniers mois.

Ce modèle québécois a contribué à la mise en place de mesures sociales progressistes, assurant notamment aux plus démunis ce qu'on peut appeler un filet social de sécurité. Les réseaux communautaires se sont aussi développés dans ce contexte, avec le soutien financier de l'État.

Or, les fondements mêmes de ce modèle sont fortement ébranlés. Et cela a un impact direct sur les centres communautaires de loisir et sur les populations qui les fréquentent.

Les enjeux sont grands. Les défis tout autant.

- + En plus du rapport d'activités 2014-2015, les nouveaux projets et les orientations pour l'année 2015-2016 ont été discutés et adoptés.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir est composé de 11 représentants, employés et bénévoles des centres communautaires de loisir. Afin de bien représenter l'ensemble des centres communautaires, le conseil d'administration est formé de femmes et d'hommes provenant, dans la mesure du possible, de toutes les régions où sont implantés les centres.

Pourvu qu'ils respectent les délais et le processus prévus aux règlements généraux de la Fédération, tous les centres qui sont des membres actifs de la FQCCL peuvent proposer la candidature d'une personne au poste d'administrateur.

Membres du conseil d'administration en 2015-2016

Président :	JOSÉ REBELO Association sportive et communautaire du Centre-Sud
1 ^{er} vice-président :	YANNICK GAGNON Patro de Jonquière
2 ^e vice-président :	DESMOND JAMES BURMAN Centre Loisir Multi-Plus
Trésorière :	PATRICIA CRUZ Loisirs Lebourgneuf
Secrétaire :	MARIE-JOSÉE AVON Centre du Plateau
Administrateurs :	RICHARD AUBRY CCSE Maisonneuve MARYLÈNE BRAULT Centre récréatif et communautaire Saint-Donat YVES CHAUSSÉ Service Animation Jeunesse de l'Outaouais (SAJO) MARC GUILBAULT Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste DICKENS MATHURIN Centre sportif de la Petite-Bourgogne SYLVAIN TURCOTTE Loisirs Fleuri-Est

Huit réunions ont eu lieu au cours de la dernière année. Les procès-verbaux de ces réunions sont disponibles au siège social de la FQCCL. On peut les consulter pour connaître les sujets qui ont été traités.

Certains membres du conseil d'administration siègent également aux différents comités présentés dans ce rapport.

Comités

Les comités peuvent être des sous-comités du conseil d'administration, des comités régionaux traitant de problématiques régionales telles que la reconnaissance et le financement, ou des comités thématiques portant sur des dossiers particuliers qui préoccupent les membres de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir ou qui demandent une réflexion approfondie.

► COMITÉ RÉFLEXION STRATÉGIQUE

Le conseil d'administration et la permanence de la Fédération ont entrepris une réflexion stratégique à l'automne 2014. Ces travaux s'inscrivent dans un processus vivant et dynamique. Ils visent à réfléchir à l'évolution de la FQCCL et à mieux définir son rôle afin qu'elle puisse orienter son action en fonction des enjeux actuels et futurs.

Le comité de réflexion stratégique a le mandat de mener des travaux permettant de réviser la mission de la FQCCL, de réfléchir sur les valeurs, d'élaborer une vision pour 2020 et de développer des orientations de moyen et long termes (3 à 5 ans).



**[...] réfléchir sur les valeurs,
d'élaborer une vision
pour 2020 et de développer
des orientations de moyen
et long termes**

Membres du comité

YVES CHAUSSÉ

Service Animation Jeunesse de l'Outaouais
(SAJO)

SYLVAIN TURCOTTE

Loisirs Fleuri-Est

DESMOND JAMES BURMAN

Centre Loisir Multi-Plus

MARIE-JOSÉE AVON

Centre du Plateau

PATRICIA CRUZ

Loisirs Lebourgneuf

BRIGITTE THERRIEN

Fédération québécoise des centres
communautaires de loisir

JOCELYNE NADEAU

Fédération québécoise des centres
communautaires de loisir

KARINE VERREAULT

Fédération québécoise des centres
communautaires de loisir

Faits saillants

- + Le comité s'est réuni à six reprises incluant deux rencontres conjointes avec le conseil d'administration.
- + Une rencontre des directions générales s'est tenue à Drummondville, où les membres de la FQCCL ont pu échanger sur les propositions et les enrichir.



Les bénévoles constituent un maillon essentiel [...]

► COMITÉ BÉNÉVOLAT

Les bénévoles constituent un maillon essentiel dans la vie et le fonctionnement de nombreux centres communautaires de loisir fédérés. Or, comme en fait état l'étude *Le bénévolat en loisir*, 10 ans après (Fortier, Thibault et Leclerc, 2014), le profil des personnes bénévoles a connu des changements notables au cours des dernières années. Il est donc important de réfléchir à la question du bénévolat en 2015, aux défis qu'il comporte pour les centres, et de travailler à de nouvelles façons de faire en fonction des changements observés. C'est pourquoi un comité a été mis en place l'an dernier.

Le mandat du comité comptait trois volets :

- + réaliser un sondage sur l'état de situation du bénévolat dans les centres communautaires de loisir;
- + développer une boîte à outils permettant aux centres de baliser leurs pratiques en matière de bénévolat (protocole d'accueil, description de tâches, approche de gestion, formation). Cette boîte à outils sera mise en ligne en 2017;
- + élaborer les critères du Prix du bénévolat soulignant la contribution exceptionnelle d'une personne bénévole jeune (moins de 18 ans) et adulte (18 ans et plus) dans un centre communautaire de loisir. Le choix des lauréats se fera par les membres du comité à l'automne 2016 et les premiers lauréats de ce prix seront dévoilés lors de l'assemblée générale annuelle 2016 à l'occasion du 40^e anniversaire de fondation de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir.

Membres du comité

DESMOND JAMES BURMAN
Centre Loisir Multi-Plus

YANNICK GAGNON
Patro de Jonquière

DENIS JEAN
Centre des loisirs Saint-Sacrement

DIANE RIOUX
Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste

JOCELYNE NADEAU
Fédération québécoise des centres
communautaires de loisir

► COMITÉ MEMBERSHIP

Le comité membership a le mandat de faire des propositions au conseil d'administration concernant la modification des règlements généraux, le statut des membres et l'adhésion de nouveaux membres, les catégories de membres, les critères et les modalités d'adhésion à la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir. Ce comité est permanent puisque des demandes sont à traiter chaque année.

Membres du comité

DESMOND JAMES BURMAN
Centre Loisir Multi-Plus

YVES CHAUSSÉ
Service Animation Jeunesse de l'Outaouais (SAJO)

SYLVAIN TURCOTTE
Loisirs Fleuri-Est

KARINE VERREAULT
Fédération québécoise des centres
communautaires de loisir

Faits saillants

+ Statut des membres

Le comité a procédé à la révision du statut de certains organismes membres de la Fédération, à la demande de ces derniers.

Il a également répondu aux questions des centres communautaires de loisir qui doivent, pour des raisons administratives, apporter des changements à leur façon de faire et qui veulent s'assurer que cela n'ait pas d'incidence sur leur statut.

► COMITÉS RÉGIONAUX

Les comités régionaux sont formés de représentants de centres communautaires de loisir d'une même ville, d'une même MRC ou d'une même région. Ce sont généralement les directeurs généraux de CCL qui travaillent ensemble à partir des réalités propres à leurs régions respectives. Ces comités sont présentement actifs à Montréal, à Québec, à Drummondville, à Trois-Rivières, à Sherbrooke et en Outaouais.

Faits saillants

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir a animé les comités de Montréal et de Québec.

À Montréal

Les représentants des centres communautaires de loisir et de la Fédération ont rencontré Dimitrios Jim Beis, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable du loisir et du sport, afin de lui faire part de leur besoin de concertation et de collaboration entre les arrondissements et la Ville centre en ce qui concerne le loisir et le sport. À cet égard, ils ont réitéré leur demande, soit que le projet de politique montréalaise du sport et du loisir, *Soutenir l'art de vivre à Montréal*, développé en concertation avec de nombreux acteurs du milieu du sport et du loisir il y a dix ans, soit mis en œuvre. Cette politique permettrait en effet de jeter les bases d'un nouveau partenariat, de clarifier les rôles respectifs de la Ville, des arrondissements et des organisations de sport et de loisir, d'établir une vision commune cohérente en termes de loisir communautaire et une meilleure collaboration/concertation entre les arrondissements. Il y a fort à parier qu'une vision concertée en loisir aurait déjà permis de trouver des solutions et, par le fait même, de préserver la mission d'organismes qui sont au cœur de la vie des quartiers montréalais.

Notons qu'en 2015-2016, la situation s'est détériorée dans plusieurs arrondissements. Les relations partenariales se sont transformées en relations de sous-traitance allant même à de l'ingérence dans la gestion interne des centres communautaires de loisir.

À Québec

Les travaux du comité de révision du programme de soutien financier des centres communautaires de loisir fédérés ont repris. L'objectif est de revoir le mode de calcul utilisé pour l'attribution du soutien financier afin qu'il y ait plus d'équité, notamment entre les centres propriétaires et les centres locataires. L'objectif ultime est de faire valoir la prépondérance du financement à la mission afin que les centres de Québec puissent continuer à se développer sans égards aux changements qui peuvent survenir à la Ville. Pour ce faire, une analyse minutieuse des données liées aux indicateurs retenus devrait permettre à terme un financement optimal.

Membres du sous-comité

PATRICIA CRUZ
Loisirs Lebourgneuf

KATIA DE POKOMANDY-MORIN
YWCA Québec

GINETTE FAUCHER
Le Pivot

CLÉMENT LEMIEUX
Patro Roc-Amadour

KARINE VERREAULT
Fédération québécoise des centres
communautaires de loisir

ÉQUIPE DE TRAVAIL

5

La Fédération québécoise des centres
communautaires de loisir compte sur une
équipe de travail engagée et dynamique.

Membres du personnel de la Fédération en 2015-2016

Directrice générale
KARINE VERREAULT

Agent de projet
GUY DEMERS

Secrétaire
DANIELLE MARCOUX

Agente de projet
CHRISTINE LACROIX

Agente de communication
BRIGITTE THERRIEN
(jusqu'à juillet)

Responsable de la comptabilité
RENÉE BÉDARD

Coordonnatrice de la formation
JOCELYNE NADEAU

Soutien technique
RICHARD THIVIERGE

CHANTIERS ET RÉALISATIONS

6

Au cours de l'année 2015-2016, quatre grandes priorités ont guidé les actions de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir. Ces orientations, présentées lors de l'assemblée générale annuelle, étaient les suivantes :

- + Positionner le loisir communautaire comme outil de transformation sociale.
- + Réfléchir aux enjeux sociaux ayant un impact sur l'accessibilité.
- + Valoriser l'expertise de la FQCCL et de ses membres.
- + Soutenir le développement de formations, de recherches et d'outils.
- + Poursuivre la réflexion stratégique.
- + Poursuivre les travaux sur le bénévolat.

Parmi les dossiers courants, quelques-uns ont occupé une place prépondérante durant la dernière année. Certains ont abouti à des résultats bien concrets alors que d'autres font toujours l'objet de discussion et de réflexion.

positionner
réfléchir
valoriser
soutenir
poursuivre

Financement à la mission de la Fédération

Le rehaussement et la consolidation du financement de la Fédération font toujours partie des priorités et des préoccupations des membres du conseil d'administration. En 2015-2016, la Direction du sport, du loisir et de l'activité physique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a entrepris une révision du Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir à laquelle nous n'avons pas été conviés.

Cette révision a conduit à un nouveau programme qui redéfinit les bases du financement. Certains éléments ne seront plus pris en considération comme par exemple le fait de favoriser la transformation sociale et de faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges. Seront plutôt mis de l'avant le leadership et l'utilité publique donc le loisir comme finalité et non comme moyen d'action. Évidemment, cela aura un impact sur les relations avec le ministère port d'attache.

Financement à la mission des centres communautaires de loisir

On se rappellera qu'en 2012, les centres communautaires de loisir avaient fait des gains en matière de financement, notamment dans le cadre du Programme d'aide financière aux centres communautaires de loisir (PAFCCL). 2014-2015 aura cependant été une année sombre pour le financement des CCL. Le gain de 2,5 millions de dollars, réalisé en 2012, s'est en effet réduit à 1,5 million de dollars. Une coupe budgétaire de 500 000 \$, annoncée en septembre 2014, et effectuée sans aucune analyse quant à l'importance de la mission et de l'action des CCL, affectera non seulement les centres actuellement financés par le PAFCCL, mais aussi cinq centres en attente de financement, dans certains cas depuis de très nombreuses années.

Depuis 2014, plusieurs représentations ont été faites auprès des différents ministres responsables du dossier. Cependant, force est de constater que depuis la mise sur pied de la Commission de révision permanente des programmes, les augmentations de financement à la mission pour les organismes communautaires sont inexistantes. Le dernier 500 000 \$ prévu ne sera également jamais octroyé.

Les CCL au cœur des enjeux sociaux

En septembre 2015, la FQCCL produit un mémoire dans le cadre de la consultation sur la Politique québécoise de la jeunesse « Ensemble pour les générations futures ». Huit recommandations ont été faites visant notamment à rendre le soutien financier plus accessible aux différents organismes et à faire en sorte qu'il soit plus en lien avec les structures des différents acteurs qui interviennent auprès des jeunes.

En janvier 2016, la FQCCL a également déposé un mémoire dans le cadre de la consultation publique en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale visant à produire un troisième plan d'action gouvernemental. Dans son mémoire, La FQCCL énonçait d'entrée de jeu que cette consultation aurait dû être un dialogue ouvert et public, incluant les personnes qui vivent en situation de pauvreté, cela aurait permis d'avoir une meilleure compréhension de leur réalité, d'enrichir la réflexion et de trouver les solutions les plus appropriées. Alors que le ministre a opté pour des rencontres à huis clos, nous pensions plutôt que les acteurs concernés par la question gagneraient à entendre le point de vue des autres participants. La transparence est une exigence de la démocratie. Pour cette raison, nous avons demandé au gouvernement qu'il rende public l'ensemble des mémoires déposés dans le cadre de cette consultation.

Maintien et intégration des personnes atteintes de troubles de mémoire en centre communautaire de loisir : étude exploratoire

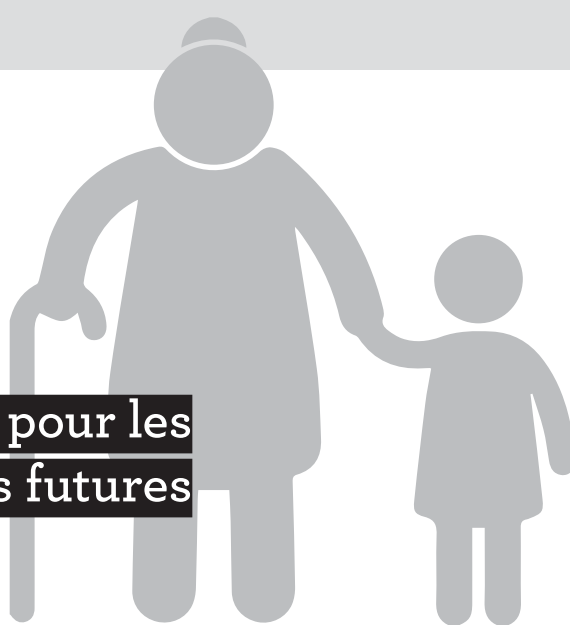
La Fédération a présenté à l'Association francophone pour le savoir, en collaboration avec le Département d'études en loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et l'École de travail social de l'Université Laval, les résultats de l'étude exploratoire sur la participation sociale (intégration) des personnes âgées atteintes de troubles de mémoire dans les CCL.

Groupe de travail aînés

Suite à l'étude exploratoire, un comité de réflexion a été mis sur pied en janvier 2016 avec quelques centres de Montréal. Les échanges portent principalement sur les réalités des aînés en CCL. Comment voir l'avenir en sachant que la population des aînés augmente et sera, selon les prévisions, plus du quart de la population totale du Québec en 2031 : en effet, les Québécoises et les Québécois de 65 ans ou plus représentaient 16 % de la population en 2011. Ils seront 26 % en 2031. (Gouv. Québec, Politique vieillir et vivre ensemble, 2012)

D'autres rencontres ont suivi afin de voir comment les CCL peuvent faire la différence pour ce groupe d'âge. Comment répondre à leurs différents besoins? La réflexion se poursuit dans une réelle intention de passer à l'action. Ainsi, les idées et propositions fusent afin d'offrir des pistes de solutions intéressantes et innovantes pour la réalité que vivent les CCL avec les aînés. En se tenant à l'affût des actions en cours par les différents organismes et partenaires du milieu, notamment en utilisant les veilles d'informations sur le sujet, le groupe de travail cherche à répondre à leur mission par le biais des moyens d'action des centres, soit l'action communautaire, l'éducation populaire et le loisir communautaire. Le défi est de taille puisque ce groupe d'âge, il faut le souligner, est très hétérogène. Les aînés de 50 à 65 ans ne vivent pas nécessairement les mêmes réalités que les 65 ans et plus et n'ont pas, par le fait même, nécessairement les mêmes besoins.

La démarche se poursuit donc et se veut ouverte et collaboratrice. C'est d'ailleurs un point positif qui a été relevé par les participants. Dans le continuum de ces travaux, un projet a été déposé au ministère de la Famille dans le cadre du programme *Québec ami des aînés* (QADA). Nous espérons obtenir les ressources nécessaires à la mise en œuvre de ce projet dédié aux aînés sous le modèle d'Opération Quartier.



Ensemble pour les
générations futures

Programme de psychomotricité Le jardin de Pirouette et Cabriole

Nous avons complété la troisième année de déploiement du programme de psychomotricité Le jardin de Pirouette et Cabriole dans toutes les régions du Québec. Rappelons que ce projet vise à permettre au plus grand nombre d'enfants possible d'y avoir accès. Il cible des réseaux et, surtout, des organisations de petite taille qui ne sont pas rejoints par les programmes existants et qui travaillent auprès de populations fragilisées, en situation de pauvreté et de précarité.

Cette année, nous avons principalement travaillé à la conception et à la réalisation d'outils accessibles aux adhérents via la zone de psychomotricité (outils d'animation, fiches d'activités, références et informations pour les parents, liens vidéos, etc.), à la bonification de la formation et de la trousse, notamment pour le volet parent. Nous avons continué à faire la promotion auprès des organismes ciblés, principalement des maisons de la famille et des municipalités. Nous avons donné plus de 12 formations et formé près de 115 intervenants ou coordonnateurs.

Rappelons que le programme de psychomotricité de la Fédération offre une grande variété d'activités simples, ludiques et stimulantes. Le fait de pouvoir faire des rencontres conférence Internet et de partager des outils entre adhérents bonifie et

enrichit le programme. Nous avons aussi mis en relief les multiples avantages du programme soit qu'il est flexible et peu coûteux, qu'il peut être utilisé dans des contextes différents et adaptés en fonction des besoins et des pratiques propres à chaque organisme. Pour cette raison et par le soutien de la FQCCL, nous pensons que les organismes locaux pourront réellement s'approprier la psychomotricité et l'intégrer à leurs pratiques.

Suite aux résultats émis de l'évaluation du déploiement du programme, nous pouvons dire que nous avons atteint nos objectifs. Près de 70 adhérents ont la possibilité de créer des espaces vivants et créatifs qui permettent de faire bouger les familles d'enfants de 0-5 ans à la couleur du milieu et voient un réel apport pour leurs organismes tant sur le plan de la fréquentation des familles que de la mission des centres envers la communauté.

Nous souhaitons continuer le déploiement et le soutien aux adhérents, particulièrement auprès des petites municipalités. La mobilisation d'un nombre critique d'organismes et de personnes devrait éventuellement réussir à créer un effet d'entraînement et contribuer de façon significative à la transformation des environnements et des milieux, en faveur des enfants.

Le loisir accessible, un droit pour tous — Outil d'autodiagnostic pour l'analyse de l'accessibilité au loisir

Ce projet est réalisé en partenariat avec le Conseil québécois du loisir, Loisir et Sport Montérégie, le Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le professeur Dominic Lapointe du Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM et l'organisme de liaison et de transfert Territoires innovants en économie sociale et solidaire.

Il a comme objectif le développement d'un outil d'autodiagnostic à partir du *Guide pour l'analyse de l'accessibilité au loisir* produit par le Chantier d'activités partenariales en loisir et tourisme social

de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (CAP Loisir et tourisme social de l'ARUC-ÉS). Cet outil vise à faciliter le travail des intervenants en loisir qui veulent connaître l'état de l'accessibilité au loisir dans leur milieu et à leur permettre de mieux cibler les interventions pour l'améliorer. Une fois l'outil implanté, il devrait contribuer à rendre le loisir plus accessible à l'ensemble de la population, notamment dans les milieux dévitalisés et défavorisés. L'outil sous forme d'application devrait être disponible en 2016.

Programme de formation en animation en loisir et en sport du Québec

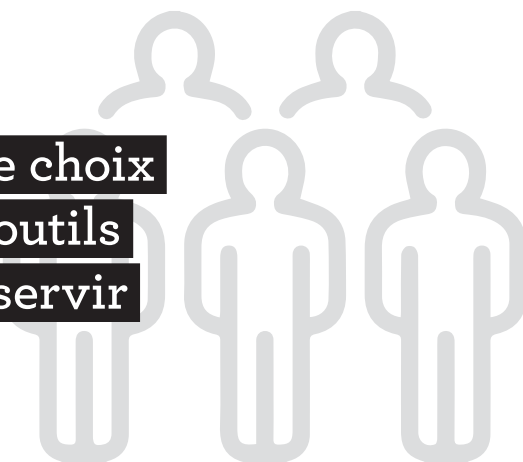
La Fédération contribue au développement et au déploiement du Programme de formation en animation en loisir et en sport du Québec (PFALSQ) depuis neuf ans. Ce programme est un exemple concret de la concertation et de la collaboration existant entre les organismes nationaux en loisir. Cette concertation, et les résultats qui en ont découlé, n'auraient pas été possibles sans la volonté des organismes nationaux partenaires que sont l'Association des camps du Québec, l'Association québécoise du loisir municipal, Les Clubs 4-H, le Conseil québécois du loisir, le Mouvement québécois des vacances familiales, la Fédération québécoise du scoutisme, les unités régionales de loisir et de sport du Québec, et sans la contribution de leurs membres respectifs. Ce sont donc des centaines d'organisations qui ont fait le choix de mettre en commun leurs outils en ayant comme objectif de servir la collectivité. Après toutes ces années, force est de constater que cette concertation aura favorisé la collaboration de plusieurs des organismes nationaux en loisir participants sur nombre d'autres projets.

Nous avons à cœur que ce programme rejoigne le plus d'organismes possible afin de fournir aux futurs animateurs les outils qui leur permettront d'offrir une animation de qualité et de vivre un été enrichissant. Avec les années, nous avons observé une hausse du taux de rétention chez les animateurs. Nous sommes convaincus que le fait d'être mieux outillés leur permet de vivre des succès qui motivent leur implication d'année en année.

Les statistiques démontrent par ailleurs que ce projet répond aux besoins et à la volonté des gestionnaires de camp de jour d'offrir des services qui correspondent aux attentes des parents.

Cette année encore, la Fédération s'est impliquée au sein du comité mise en œuvre et du comité contenu du PFALSQ. À titre de membre de l'équipe nationale de formation, nous avons participé à la formation de nouveaux maîtres et cadres formateurs et avons contribué à la révision du programme et du guide pour les formateurs et les participants. Ces nouveaux documents seront prêts à l'automne 2016.

**Ce sont donc des centaines
d'organisations qui ont fait le choix
de mettre en commun leurs outils
en ayant comme objectif de servir
la collectivité.**



DAFA

La Fédération a participé activement à l'élaboration et à l'animation d'ateliers dans le cadre du deuxième Rendez-vous DAFA du Conseil québécois du loisir (CQL).

En 2015-2016, la Fédération a par ailleurs continué d'être très active en ce qui concerne le Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA).

- + La FQCCL a offert une formation DAFA à Québec (été 2016), ce qui a permis de former une soixantaine de jeunes provenant de différents centres communautaires de Québec.
- + Nous avons également donné la formation Cadre responsable de la formation à Québec, à Sherbrooke, à Montréal (28 personnes ont été formées). La formation des formateurs a été donnée à huit personnes dans la région de Québec. La formation pour les coordonnateurs a été offerte à deux reprises à Québec (22 participants), à deux reprises à Montréal (27 participants) et à Sherbrooke (10 participants).
- + Quarante-huit centres communautaires de loisir offrent le DAFA. Plusieurs centres se sont regroupés afin de maximiser les ressources, de permettre à leurs animateurs de côtoyer d'autres animateurs DAFA et de profiter de l'expertise de différents cadres responsables de la formation. La Fédération a par ailleurs offert du soutien aux centres pour la planification, la formation ou encore le repérage d'information. Cela s'est fait par des rencontres individuelles, par des échanges téléphoniques et par courriels, et ce, auprès d'une dizaine de centres communautaires.
- + Trois maîtres formateurs de la Fédération font maintenant partie de l'équipe nationale de formateurs du Conseil québécois du loisir. Ces derniers ont collaboré avec les autres regroupements nationaux membres du programme DAFA en dispensant deux journées de formation.

Formation aux membres

La formation tient toujours une place importante parmi les services offerts aux membres et à leurs partenaires. La Fédération demeure à l'affût des nouveaux besoins. Nous continuons par ailleurs à jouer notre rôle de relayer afin de permettre l'enrichissement mutuel entre les membres du personnel de centres communautaires ayant des défis similaires.

En septembre 2015, plusieurs directeurs généraux ont suivi une journée de formation sur la négociation offerte par monsieur André Lepage, avocat.

La Fédération a mis en place, suite à la demande de certaines directions générales, un groupe de codéveloppement. Le groupe constitue une communauté d'apprentissage qui partage les mêmes buts et utilise des méthodes similaires. Les participants se sont rencontrés à quatre reprises pour partager leurs expériences et réfléchir ensemble sur des situations problématiques.

Nous avons aussi élaboré un colloque de formation qui se tiendra à l'automne 2016 et qui offrira plusieurs thèmes en lien avec la réalité des centres communautaires de loisir.



[...] permettre
l'enrichissement
mutuel entre les membres
du personnel de centres
communautaires ayant
des défis similaires

Formations externes

L'expertise et le savoir-faire de la Fédération sont reconnus par de nombreux organismes qui font appel à elle pour des formations ou des conférences. En 2015-2016, 16 journées de formation et huit conférences ont été données à l'externe sur les thèmes suivants :

- + approche systémique;
- + travail d'équipe;
- + animation et phénomène de groupe;
- + formation des formateurs;
- + participation citoyenne;
- + résolution de conflit;
- + motivation en milieu de travail;
- + animer les enfants à défis;
- + gérer le stress en milieu de travail;
- + connaissance des enfants;
- + agir auprès des enfants à défis;
- + communication en milieu de travail;
- + animation de groupe;
- + rire comme antidote à l'épuisement;
- + gestion du temps et du stress;
- + place des aînés dans la société;
- + conserver un regard positif sur la vie.

Des rencontres d'animation, de supervision et d'évaluation d'employés ont été offertes dans huit organismes.

Soutien aux membres

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir est très engagée envers ses membres et consacre temps et énergie à les soutenir tant en ce qui concerne leurs pratiques que le développement de leur organisme. Ce soutien, ponctuel ou continu, prend plusieurs formes : avis concernant les négociations avec les administrations municipales et les protocoles d'entente, accompagnement dans la préparation des demandes de financement à la mission dans le cadre du Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir, accompagnement pour le développement de projets spécifiques, etc. Pour plusieurs gestionnaires de centre, la Fédération est un interlocuteur privilégié avec qui ils peuvent échanger sur des projets, des idées.

Au cours de l'année 2015-2016, les activités de la Fédération ont été les suivantes :

- + soutien dans la gestion;
- + soutien dans le développement de pratiques d'action communautaire;
- + soutien dans le développement de nouvelles activités;
- + soutien dans le développement de partenariats;
- + soutien dans la planification stratégique;
- + élaboration de journées pour les personnes aînées;
- + accompagnement pour améliorer la cohésion d'équipe;
- + soutien dans la mise en place et le suivi des formations pour le Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateurs;
- + élaboration de formations personnalisées pour répondre à des besoins spécifiques.

Semaine de la valorisation de l'animation estivale

La Semaine de la valorisation de l'animation estivale s'est tenue du 4 au 8 avril 2016, sous le thème Un voyage au cœur de l'animation! Pendant cette semaine, la Fédération a participé activement à l'organisation et l'animation de la rencontre Rendez-vous DAFA qui s'est tenue les 6 et 7 avril 2016 à Victoriaville. De plus, nous avons souligné la contribution exceptionnelle des animateurs et des animatrices dans tous les lieux de loisir puisque, grâce à eux, des milliers de jeunes ont la possibilité de vivre des vacances estivales enrichissantes, de se créer une banque de souvenirs inoubliables et des milliers de parents qui arrivent à concilier famille et travail en toute quiétude.

Le thème retenu pour la onzième Semaine de valorisation de l'animation estivale voulait illustrer toute la place qu'occupe l'animation dans la vie des jeunes, des animateurs et des familles. De plus, pour les animateurs cette expérience est transférable dans tous les domaines personnels et professionnels qui feront partie de leur vie d'adulte. Apprendre à gérer un groupe d'enfants de manière à assurer plaisir, sécurité et développement ainsi que travailler au sein d'une équipe qui a à cœur de faire de cette expérience estivale, un gain dans la vie des enfants.

Journée québécoise des centres communautaires de loisir

La quatrième édition de la Journée québécoise des centres communautaires de loisir a eu lieu le jeudi 1er octobre 2015. À cette occasion, le personnel et les bénévoles des centres sont allés rencontrer les citoyens de leur quartier pour leur remettre des nettoyeurs d'écran et des foulards rafraîchissants et faire connaître leurs activités et leurs services. Les uns se sont installés aux abords d'épicerie, de caisses populaires, de stations de métro ou aux carrefours des rues, les autres sont allés visiter des résidences de personnes âgées, ont tenu kiosque dans des parcs ou des centres d'achats. La formule retenue laisse toujours place à la variété et à la créativité. Plusieurs centres ont aussi organisé des activités d'animation particulières, en leurs murs, pour les participants et les bénévoles présents lors de la Journée.

Sous le thème À chacun son loisir, la Journée se voulait une invitation à visiter les centres communautaires de loisir. Pourquoi? Parce qu'ils offrent une multitude de services et d'activités aussi variés qu'accessibles, parce qu'on y pratique un loisir différent et, surtout, parce que ce sont des milieux de vie accueillants.

Les activités de loisir permettent aux enfants de se développer et aux adultes de se maintenir en bonne santé physique et psychologique. Elles sont, en fait, nécessaires à l'équilibre des êtres humains. Le droit aux loisirs est d'ailleurs reconnu dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Pourtant, dans les milieux défavorisés, le loisir est souvent un luxe qu'on ne peut se permettre, faute de moyens.

Mentionnons que le matériel promotionnel était fourni par la Fédération qui s'est aussi chargée de le faire parvenir aux membres participants. Outre ces articles, les centres ont également reçu des exemplaires de l'affiche qui a été réalisée pour la Journée. Enfin, la FQCCL a fait parvenir un communiqué de presse aux médias nationaux et locaux, partout au Québec, et a assuré le suivi avec les centres communautaires.

Plus de cinquante centres ont participé à la distribution d'objets promotionnels. Une belle démonstration de la capacité des centres communautaires de loisir à se mobiliser. Les commentaires recueillis ont été très positifs. Et, surtout, l'objectif a été atteint!

Prix Lucien-Paquet

Le prix Lucien-Paquet a pour but de mettre en lumière l'action des centres communautaires de loisir en récompensant, chaque année, un projet d'animation (une équipe, un centre) qui a su répondre aux besoins exprimés par le milieu. Créé en 1991, ce prix honore la mémoire de l'un des bâtisseurs des centres, un homme reconnu pour ses talents d'animateur et d'éducateur qui a œuvré pendant plus de cinquante ans auprès de la jeunesse québécoise. Nous remercions chaleureusement la communauté des Religieux de Saint-Vincent de Paul qui soutient le prix.

Année après année, les centres présentent des projets qui démontrent leur dynamisme, leur imagination et leur capacité à créer des milieux de vie accueillants et animés. À l'occasion de l'édition 2015, 12 projets ont été présentés :

CCSE MAISONNEUVE
Fête des camps de jour Desjardins

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE
Brin de Bonheur

CENTRE COMMUNAUTAIRE ROUSSIN
LOISIRS COMMUNAUTAIRES LE RELAIS DU BOUT
Impact Jeunesse

CENTRE DE LOISIRS
COMMUNAUTAIRES LAJEUNESSE
Course familiale de Villeraie

CENTRE DU PLATEAU
Programme d'activités parascolaires et service
de raccompagnement

PATRO ROC-AMADOUR
La Passerelle pour adultes autistes

LE PIVOT
Rata'Grouille

PATRO LE PREVOST
Projet intergénérationnel Entr'amis

CENTRE PÈRE SABLON
CPS dans ma cour

CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉCRÉATIF
SAINT-JEAN-BAPTISTE
Salon des aînés et le projet Libérez vos livres

YWCA QUÉBEC
Un jardin pour soi

LOISIRS LEBOURGNEUF
Projet Ados

Le prix Lucien-Paquet 2015 a été remis à l'équipe du YWCA Québec lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération, comme le veut l'usage, pour **Un Jardin pour Soi**.

Un Jardin pour Soi est un jardin collectif pas comme les autres, où se côtoient 100 variétés de plantes médicinales et aromatiques. C'est un lieu où l'on crée des liens, où l'on partage ses connaissances, où l'on apprend. C'est Un Jardin pour Soi où l'on cultive l'amitié. Des femmes de toutes générations et de toutes conditions s'y côtoient. Au fil des saisons, bénévoles et participantes sèment, arrosent, sarclent, récoltent, puis transforment les fruits de la terre en produits d'herboristerie ou de soins corporels. C'est un jardin... qui fait du bien.

Nous remercions les membres du comité de sélection pour le temps qu'ils ont consacré à l'analyse des dossiers et aux délibérations :

- + Patrick Beaudoin, Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges;
- + Émilie Caron, Patro de Jonquière;
- + Guillaume Kasper, Association sportive et communautaire du Centre Sud.

Nous remercions également frère Robert Larouche, pour sa précieuse collaboration.

Site Web

Le site Web de la Fédération est en constante évolution. Il fait une large place aux activités et aux dossiers portés par la Fédération, et offre aux centres communautaires de loisir une vitrine pour faire connaître les projets structurants qu'ils réalisent. Les membres ont aussi accès à une zone réservée leur permettant de consulter différents documents partagés par les centres. Cette zone est donc en constante évolution dans la mesure où ils l'alimentent.

Notre site met évidemment en valeur le programme de psychomotricité de la Fédération, Le jardin de Pirouette et Cabriole. Nous y diffusons donc beaucoup d'information sur le programme. Nous avons par ailleurs développé une zone réservée aux organismes adhérents. Ils ont ainsi accès en exclusivité à des outils supplémentaires développés par la communauté des adhérents et par les spécialistes en psychomotricité de la Fédération.



[...] zone réservée leur permettant de consulter différents documents partagés par les centres. Cette zone est donc en constante évolution dans la mesure où ils l'alimentent.

Tremplin Santé

Depuis 2012, la Fédération participe au développement de Tremplin Santé, un programme d'intégration des saines habitudes de vie dans les camps, notamment dans les camps de jour. Cette fondation réunit des partenaires issus du monde du loisir ou impliqués dans la promotion des saines habitudes de vie.

Parmi les objectifs de cette fondation, figure la mise en place d'un programme d'accessibilité développé et administré par la FQCCL. Ce programme comporte deux volets : un volet bourses pour les enfants issus de milieux socialement ou économiquement défavorisés, afin de leur donner accès aux camps de vacances et aux camps de jour, et un volet projets visant à soutenir la mise en œuvre de projets spécifiques aux saines habitudes de vie émanant de camps, dont les bénéficiaires sont des jeunes de milieux moins favorisés.

REPRÉSENTATION ET PARTENARIAT

7

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir croit qu'il est important de pratiquer une approche qui prend en considération toutes les facettes de la vie des individus et des collectivités. Dans cet esprit, elle croit également qu'il est essentiel de travailler en collaboration avec les autres acteurs du milieu. Le partenariat, la concertation, la participation à des activités ou à des forums de discussion permettent de positionner l'ensemble des centres communautaires de loisir quant aux enjeux sociaux et aux actions qu'ils mènent dans leur communauté. Cela permet du même souffle d'établir leur crédibilité et de faire valoir leur expertise. La FQCCL y consacre donc beaucoup d'énergie.

**[...] qu'il est essentiel
de travailler en
collaboration avec
les autres acteurs
du milieu.**

La Fédération favorise ainsi la concertation

- + entre les centres communautaires de loisir;
- + avec les organismes et les associations du milieu;
- + avec les organismes gouvernementaux;
- + avec le milieu de la recherche.

La Fédération travaille, de diverses façons, en partenariat

- + pour assurer la reconnaissance et le financement à la mission;
- + pour favoriser le développement des familles;
- + pour soutenir le développement du loisir communautaire;
- + pour favoriser le développement social et communautaire;
- + pour favoriser la participation des citoyens à la vie démocratique;
- + pour améliorer les conditions de travail des intervenants en centre communautaire de loisir.

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir est un membre actif

- + du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA);
En tant que membre du conseil d'administration du RQ-ACA, la FQCCL a participé à un certain nombre d'activités cette année notamment au comité de travail conjoint avec le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).
- + du Conseil québécois du loisir (CQL);
La Fédération a participé, à titre de membre actif, à plusieurs comités du CQL tels que le comité de travail sur l'accessibilité en loisir, le comité de travail sur le financement des organismes nationaux en loisir, les différents comités découlant du DAFA.
- + du Regroupement Loisir et Sport du Québec;
Cette année, la FQCCL a réévalué les partenariats conjoints.
- + du Comité stratégie concertée en faveur du développement moteur chez l'enfant de 0 à 9 ans;
La Fédération siège depuis plus de trois ans à ce comité, issu de la Table sur le mode de vie physique actif, qui réunit des acteurs provenant des milieux des services de garde éducatifs à l'enfance, scolaire, municipal, communautaire et associatif afin qu'ils conviennent d'une stratégie d'intervention globale en matière de développement moteur chez l'enfant de 0 à 9 ans.
- + de la Fondation Tremplin Santé
En tant que membre fondateur et membre du conseil d'administration de la Fondation Tremplin Santé, la FQCCL a participé aux rencontres visant la mise en œuvre et le déploiement des activités.

La FQCCL est membre de plusieurs autres organisations, notamment

- + du Réseau de l'action bénévole du Québec;
- + du Réseau pour un Québec Famille;
- + du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire;
- + de la revue Développement social.

ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION

8

- + Association québécoise du loisir municipal
Conférence lors du congrès annuel
- + Carrefour action municipale et famille
Colloque annuel
- + Conseil québécois du loisir
Prix de journalisme en loisir
- + Conseil québécois du loisir
Assemblée générale
- + Conseil québécois du loisir
Comité contenu et comité mise en œuvre –
Programme de formation en animation
en loisir et en sport du Québec
- + Conseil québécois du loisir
Groupe de travail financement
- + Député André Drolet
PAFCCL
- + Ministère de l'Éducation
et de l'Enseignement supérieur
Comité en faveur du développement moteur
chez l'enfant de 0 à 9 ans
- + Ministère de l'Éducation
et de l'Enseignement supérieur
Prix du bénévolat en loisir
et en sport Dollard-Morin
- + Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement
supérieur, Sébastien Proulx
- + Regroupement Loisir et Sport du Québec
- + Réseau de l'action bénévole du Québec
- + Réseau pour un Québec Famille
- + Réseau québécois des ressources
en formation
- + Réseau québécois de l'action
communautaire autonome
- + Revue Développement social
- + Sport et loisir de l'île de Montréal
- + Tremplin Santé
- + Ville de Montréal
- + Ville de Québec
- + Université de Sherbrooke
Communauté PeP
- + Université du Québec à Trois-Rivières
Département d'études en loisir,
culture et tourisme
- + Université Laval
École de travail social

**[...] de positionner l'ensemble
des centres communautaires de loisir
quant aux enjeux sociaux et aux actions
qu'ils mènent dans leur communauté**

ACHATS REGROUPÉS

9

Les ententes conclues entre la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir, ses membres et certains fournisseurs donnent la possibilité d'avoir accès à des produits et à des services de qualité à des coûts avantageux. En 2015-2016, les activités de la Fédération à ce chapitre ont permis de répondre à plusieurs besoins des centres communautaires de loisir.

Faits saillants

- + La FQCCL est en discussion avec Ré:Sonne depuis plus d'un an afin de trouver une entente satisfaisante pour ses membres.
- + L'entente avec PMTROY a été renouvelée. Rappelons que les centres ont un **programme d'assurance biens et meubles** particulier, et ce, à un coût avantageux.
- + La FQCCL a répondu aux demandes d'information des membres sur le **programme d'assurance administrateurs et dirigeants**. Cette couverture d'assurance est gratuite pour les membres de la Fédération.
- + Concernant le **programme d'assurance responsabilité civile des entreprises**, la FQCCL a fourni de l'information, répondu aux demandes des centres et assuré la production et la gestion des certificats.
- + La Fédération a diffusé de l'information et soutenu ses membres dans l'implantation d'un **programme d'assurance collective**. Plusieurs centres participent au programme collectif avec le Regroupement Loisir et Sport du Québec.
- + La Fédération a fait le relais entre les centres et les **services juridiques** du Regroupement Loisir et Sport du Québec en ce qui a trait aux demandes d'avis juridiques.
- + L'entente avec Copibec concernant les **droits d'auteur** est toujours en vigueur. Rappelons que cette entente fait en sorte qu'il en coûte moins cher pour les membres de la Fédération.

ORGANISMES ADHÉRENTS

10

DU PROGRAMME LE JARDIN DE PIROUETTE ET CABRIOLE

RÉGION 01 - BAS-SAINT-LAURENT

CLUB-ÉCOLE GYMNAS DE LA MITIS
CORPORATION DES LOISIRS
DE SAINTE-BLANDINE

RÉGION 02 - SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PRIME
PATRO DE JONQUIÈRE

RÉGION 03 - CAPITALE-NATIONALE

COMPLEXE HUGUES-LAVALLÉE
LOISIRS DESCHAMBAULT-GRONDINES
LOISIRS LEBOURGNEUF
LOISIRS VANIER
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL
PATRO DE CHARLESBOURG
PATRO LAVAL
PATRO ROC-AMADOUR
RESSOURCE ESPACE FAMILLES
VILLE DE BAIE ST-PAUL
VILLE DE LA MALBAIE

RÉGION 05 - ESTRIE

LOISIRS ACTI-FAMILLE
LOISIRS FLEURI-EST

RÉGION 06 - MONTRÉAL

ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ NOIRE
DE CÔTE-DES-NEIGES
ASSOCIATION DES PARENTS DE CÔTE-DES-NEIGES
ASSOCIATION SPORTIVE ET COMMUNAUTAIRE
DU CENTRE-SUD
AU CŒUR DE L'ENFANCE
BAOBAB FAMILIAL
CAROUSSEL DU P'TIT MONDE D'ANJOU
CCSE MAISONNEUVE
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS
DE LA CÔTE-DES-NEIGES
CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA
CENTRE COMMUNAUTAIRE ROUSSIN
CENTRE DE LOISIRS
COMMUNAUTAIRES LAJEUNESSE
CENTRE DE LOISIRS MONSEIGNEUR PIGEON
CENTRE DU PLATEAU
CENTRE JEAN-CLAUDE MALÉPART
CENTRE RÉCRÉATIF
ET COMMUNAUTAIRE ST-DONAT
CENTRE SPORTIF DE LA PETITE-BOURGOGNE
ÉQUIPE RDP
LOISIRS COMMUNAUTAIRES LE RELAIS DU BOUT
LOISIRS COMMUNAUTAIRES SAINT-MICHEL
PATRO LE PREVOST
RELANCE DES LOISIRS TOUT NEUF
SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

RÉGION 09 - CÔTE-NORD

MAISON DE LA FAMILLE DE LONGUE-RIVE
RESSOURCE PARENFANTS HAUTE-CÔTE-NORD
MAISON DE LA FAMILLE DE PORT-CARTIER

RÉGION 12 - CHAUDIÈRE-APPALACHES

CENTRE D'ENTRAIDE FAMILIALE MRC
DE MONTMAGNY
CLUB PARENTAIDE BEAUCE-CENTRE
MAISON DE LA FAMILLE DE BELLECHASSE
MAISON DE LA FAMILLE RIVE-SUD, LÉVIS

RÉGION 13 - LAVAL

CENTRE DU SABLON
ENTRAIDE PONT-VIAU
LA PARENTÈLE DE LAVAL
RELAIS FAMILIAL D'AUTEUIL
SERVICE DES LOISIRS LAVAL-OUEST

RÉGION 14 - LANAUDIÈRE

ACTION FAMILLE LANORAIE
ACTION FAMILLE LAVALTRIE
CIBLE FAMILLE BRANDON
MAISON DE LA FAMILLE AUX 4 VENTS
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-THOMAS
VILLE DE JOLIETTE
VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

RÉGION 17 - CENTRE-DU-QUÉBEC

CENTRE COMMUNAUTAIRE D'ARTHABASKA
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS
CLAUDE-NAULT
CENTRE COMMUNAUTAIRE
DRUMMONDVILLE-SUD
CENTRE COMMUNAUTAIRE PIERRE-LEMAIRE
CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉCRÉATIF
SAINT-JEAN-BAPTISTE
PARC RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE GENTILLY

ORGANISMES MEMBRES

11

RÉGION 02 - SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

PATRO DE JONQUIÈRE

RÉGION 03 - CAPITALE-NATIONALE

CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-GUY DROLET

CENTRE DES LOISIRS ST-SACREMENT

CENTRE DUROCHER

CENTRE MGR MARCOUX

LE PIVOT

LOISIRS LEBOURGNEUF

LOISIRS MONTCALM

PATRO DE CHARLESBOURG

PATRO LAVAL

PATRO ROC-AMADOUR

YWCA QUÉBEC **

RÉGION 04 - MAURICIE

CENTRE DE LOISIRS ADAPTÉS

LA MAISON GRANDI-OSE

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS
JEAN-NOËL TRUDEL

CENTRE LANDRY

CENTRE LOISIR MULTI-PLUS

PAVILLON ST-ARNAUD

RÉGION 05 - ESTRIE

CARREFOUR ACCÈS-LOISIRS

CENTRE COMMUNAUTAIRE
DE LOISIR SHERBROOKE

LOISIRS ACTI-FAMILLE

LOISIRS FLEURI-EST

RÉGION 06 - MONTRÉAL

ASSOCIATION CENTRE PIERRE-CHARBONNEAU **

ASSOCIATION LES CHEMINS DU SOLEIL

ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC

ASSOCIATION SPORTIVE
ET COMMUNAUTAIRE CENTRE-SUD

ATELIERS D'ÉDUCATION POPULAIRE
DU PLATEAU

CARREFOUR COMMUNAUTAIRE DE ROSEMONT
L'ENTRE-GENS

CCSE MAISONNEUVE

CENTRE COMMUNAUTAIRE DAWSON

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS
DE LA CÔTE-DES-NEIGES

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS
STE-CATHERINE D'ALEXANDRIE

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

CENTRE COMMUNAUTAIRE RADISSON **

CENTRE COMMUNAUTAIRE ROUSSIN

CENTRE DE LOISIRS
COMMUNAUTAIRES LAJEUNESSE

CENTRE DE LOISIRS MONSEIGNEUR PIGEON

CENTRE DE SERVICES COMMUNAUTAIRES
DU MONASTÈRE **

CENTRE DU PLATEAU

CENTRE ÉDUCATIF COMMUNAUTAIRE
RENÉ-GOUPIL

CENTRE JEAN-CLAUDE MALÉPART

CENTRE PÈRE-MARQUETTE **

CENTRE PÈRE SABLON

CENTRE RÉCRÉATIF ET COMMUNAUTAIRE
ST-DONAT

CENTRE RÉCRÉATIF POUPART

CENTRE SPORTIF DE LA PETITE-BOURGOGNE
COMITÉ D'ÉDUCATION AUX ADULTES
PETITE-BOURGOGNE

COMITÉ SOCIAL CENTRE-SUD

ÉQUIPE RDP **

LOISIRS COMMUNAUTAIRES LE RELAIS DU BOUT

LOISIRS COMMUNAUTAIRES SAINT-MICHEL **

PATRO LE PREVOST

PAVILLON D'ÉDUCATION COMMUNAUTAIRE
HOCHELAGA-MAISONNEUVE

PROJET CHANGEMENT - CENTRE
COMMUNAUTAIRE POUR ÂÎNÉS **

RELANCE DES LOISIRS TOUT NEUF INC.

RUELLE DE L'AVENIR

SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE **

SERVICE DES LOISIRS ST-FABIEN **

YMCA DU QUÉBEC

RÉGION 07 - OUTAOUAIS

PATRO DE FORT-COULONGE/MANSFIELD

RELAIS DES JEUNES GATINOIS

SAJO (SERVICE D'ANIMATION JEUNESSE DE
L'OUTAOUAIS)

RÉGION 11 - GASPÉSIE — ÎLES-DE-LA-MADELEINE

LOISIRS ÎLE-DU-HAVRE-AUBERT

RÉGION 12 - CHAUDIÈRE-APPALACHES

PATRO DE LÉVIS

RÉGION 13 - LAVAL

CENTRE COMMUNAUTAIRE CHAMPFLEURY

CENTRE DU SABLON **

RÉGION 16 - MONTÉRÉGIE

CENTRE COMMUNAUTAIRE LE TRAIT D'UNION

GESTAFORME INC.

RÉGION 17 - CENTRE-DU-QUÉBEC

CENTRE COMMUNAUTAIRE D'ARTHABASKA

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS
CLAUDE-NAULT **

CENTRE COMMUNAUTAIRE
DRUMMONDVILLE-SUD

CENTRE COMMUNAUTAIRE PIERRE-LEMAIRE

CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉCRÉATIF
ST-JEAN-BAPTISTE

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-CHARLES

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-JOACHIM **

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE

** Centre affilié

MEMBRES ASSOCIÉS

ACTION COMMUNAUTAIRE ST-JEAN-BAPTISTE

ÂGE D'OR POUPART

ANCIENS DU PATRO DE JONQUIÈRE

ASSOCIATION DES ANCIENS DU PATRO DE
CHARLESBOURG

ASSOCIATION DES ANCIENS ET ANCIENNES
DU PATRO LAVAL

ASSOCIATION DES BIENFAITEURS
DU CENTRE DUROCHER

BASE DE PLEIN AIR DE STE-ÉMILIE

CAMP «O» CARREFOUR

CARNAVAL DES NEIGES DE DRUMMONDVILLE

CARREFOUR JEUNESSE DE LA POINTE DE L'ÎLE

CENTRE COMMUNAUTAIRE
NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL

CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE CENTRE-SUD

CLUB DE PATINAGE DE VITESSE CENTRE-SUD

FONDATION DES ANCIENS
DU PATRO ROC-AMADOUR

FONDATION DU CENTRE
COMMUNAUTAIRE CHAMPFLEURY

FONDATION DU PATRO DE CHARLESBOURG

FONDATION DU PATRO DE JONQUIÈRE

FONDATION DU PATRO LE PREVOST

FONDATION YVES-POULIN

JE RÉUSSIS

JEUNESSE 2000 POUPART

REMERCIEMENTS

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir remercie le gouvernement du Québec pour le soutien financier qu'il lui accorde par l'entremise de la Direction du sport, du loisir et de l'activité physique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Ce soutien lui permet de réaliser sa mission.

La Fédération remercie également ses nombreux partenaires et collaborateurs qui ont contribué de diverses façons au développement des centres communautaires de loisir.



**Fédération québécoise
des centres communautaires
de loisir** 40 ans

2301, 1^{re} Avenue, Québec (Québec) G1L 3M9
T 418 686-0012 – 1 888 686-8356
F 418 686-0021
fqccl.org